



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

développement de l'énergie éolienne

Question au Gouvernement n° 225

Texte de la question

## DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

**M. le président.** La parole est à M. Emmanuel Maquet, pour le groupe Les Républicains.

**M. Emmanuel Maquet.** Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Pour atteindre l'objectif d'une proportion d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de 32 %, nous sommes placés dans l'obligation de diversifier nos sources d'énergie. Le développement de l'énergie éolienne est donc un enjeu majeur dont nous devons nous saisir pleinement et surtout intelligemment.

Depuis plus de dix ans, les projets se sont multipliés hors de toute cohérence territoriale, sans concertation avec les acteurs locaux et sans la considération que méritent les habitants. La presse relaie de plus en plus les nuisances que subissent les riverains.

Certains citoyens du département de la Somme, premier de France pour le nombre d'éoliennes installées, se sentent lésés par les profits qu'en tirent les opérateurs et s'inquiètent de leurs conséquences sur la qualité des paysages. Monsieur le ministre, votre action se veut volontariste, mais à force de négliger l'avis de nos concitoyens, vous suscitez un rejet en bloc de l'énergie éolienne !

La France, deuxième puissance maritime du monde, doit jouer un rôle pionnier en matière d'éolien en mer. Pourtant, l'absence de dialogue vous a mené à l'échec. Rendez-vous compte : au large de la baie de Somme, un projet industriel *offshore* de soixante-deux éoliennes de 210 mètres de haut a été envisagé, pour des raisons incompréhensibles, au beau milieu d'une zone de pêche et au cœur du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

Naturellement, je m'y suis fermement opposé, et tous les élus et professionnels de la pêche avec moi, compte tenu de ses impacts sur la biodiversité et sur les ressources cynégétiques et halieutiques.

**M. Éric Straumann.** Très bien !

**M. Emmanuel Maquet.** Il en est résulté le rejet du projet par le conseil de gestion du parc naturel marin, le 20 octobre dernier. Vos représentants à l'Agence française pour la biodiversité suivront-ils cet avis ? Monsieur le ministre, partout en France, le degré d'acceptabilité est atteint. Envisagez-vous d'encadrer le développement de l'éolien en écoutant enfin les habitants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**M. Nicolas Hulot**, *ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire*. D'emblée, je ne puis vous donner tort, monsieur Maquet.

**M. Fabien Di Filippo**. Merci !

**M. Erwan Balanant**. Voilà !

**Mme Bérengère Poletti**. Enfin !

**M. Nicolas Hulot**, *ministre d'État*. Pour l'heure, nous ne sommes pas très bons. Il faudra engager une concertation qui devra associer à la pédagogie une vision de ce que doit être le modèle énergétique dans vingt, trente ou quarante ans. Je ne suis pas certain que nos concitoyens aient une vision claire ni surtout le sentiment de la cohérence de la façon dont nous voulons avancer. Chacun est favorable à la transition énergétique, mais la moindre installation d'une centrale nucléaire ou thermique, d'une éolienne ou de panneaux solaires, suscite une forme de réserve.

**Mme Justine Benin**. Très bien !

**M. Éric Straumann**. Conservez déjà les centrales qui existent !

**M. Nicolas Hulot**, *ministre d'État*. À un moment donné, il faudra déterminer où nous voulons aller. L'éolien en mer réussit de l'autre côté de la Manche mais pas chez nous. Peut-être faut-il en tirer des enseignements.

Quoi qu'il en soit, j'ai bien conscience des difficultés. Si nous voulons réussir la transition énergétique, il faudra y associer les citoyens d'une manière ou d'une autre, et non procéder de manière autoritaire. S'il faut être à l'écoute des réserves exprimées, il faut aussi que chacun adopte une certaine ouverture d'esprit.

**M. Emmanuel Maquet**. Ce n'est pas rassurant !

**M. Fabien Di Filippo**. Inquiétant, même !

**M. Nicolas Hulot**, *ministre d'État*. C'est pourquoi j'ai inauguré une démarche de réflexion sur la simplification des procédures et des méthodes de développement des énergies renouvelables, notamment par la mise en place d'un groupe de travail animé par Sébastien Lecornu. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Raphaël Schellenberger**. Encore du vent !

**M. Nicolas Hulot**, *ministre d'État*. Non, ce n'est pas du vent – dont nous aurons d'ailleurs besoin pour faire tourner nos éoliennes ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*) Il s'agit, au contraire, d'aller dans votre sens, monsieur Maquet, en engageant la discussion avec toutes les parties prenantes.

S'agissant du parc éolien du Tréport, j'ai entendu votre réaction. L'Agence française de la biodiversité est indépendante et prendra sa décision. Quant à moi, j'examinerai les raisons qui ont amené à ce rejet et nous en tirerons les conclusions. (*Mêmes mouvements.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Emmanuel Maquet](#)

**Circonscription** : Somme (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 225

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Transition écologique et solidaire

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 octobre 2017](#)